



Mairie
6 rue de la mairie - 35380 Saint Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-213503055-20261002-2026_29-DE

Date 09/09/2026	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
--------------------	---

Nb conseillers En exercice Présents Votants	11 10 10	L'an deux mil vingt-six, le neuf septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de St Péran s'est réuni sous la présidence de Ronan RIOU, maire.
--	----------------	--

Présents	Ronan RIOU, Maire Jean-Yves GOVEN, 1 ^{er} adjoint, Laure GUDÉA-BOSMAN, 2 ^{ème} adjointe, Christophe PANNETIER, 3 ^{ème} adjoint Michel BOUÉTARD, Morgane QUELVENNEC, Véronique LAUNAY, Sabrina CHOQUET, Yasmina BOULIL et Yann GOVEN, les conseillers municipaux.
Absents	Irwin LE BIHAN
Procurations	
Secrétaire	Michel BOUETARD
Convocation	02/09/2026

20260909_29	Vote des tarifs et cautions des locations de salles et conditions d'utilisation
-------------	---

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de vote des tarifs municipaux 250521_02 du 21/05/2025,

Considérant le besoin de clarifier ces tarifs et conditions d'utilisation sur une même délibération,

Tarifs particuliers domiciliés à Saint-Péran

	Un jour	Deux jours
Salle entière	300 €	450 €
Anniversaires mariage (50 ans et plus)	Gratuit	
Obsèques	Gratuit selon disponibilités	

Tarifs particuliers hors commune

	Un jour	Deux jours
Salle entière	330€	610€

Associations communales

Manifestations (1 j ou 1 WE selon le besoin)	3 utilisations gratuites/an. 100€ les suivantes
Utilisation régulière en semaine (L au J)	Mise à disposition
Journée des classes	Gratuit
La loggia (du lundi au jeudi)	1 résidence à l'année, représentation gratuite en fin de résidence
Compagnie de la cour es dames	350€ pour la période pendant laquelle la scène est montée
Caution dégradation + ménage	300€

Associations hors commune

	Semaine (L au J)	Week-end
Salle entière	155€/jour	430 €
Asso d'intérêt social (MSP, ADMR, SSIAD, Eureka, l'Inter'val, pompiers et gendarmerie, Comice agricole,...)	Gratuit 1 fois à l'année Gratuit du lundi au jeudi	
Les administrations	Gratuit	
Caution dégradation + ménage	300€	

Ty Yaouank (Espace Jeunes) Exclusivement aux habitants de Saint-Péran (35 personnes maximum), hors occupation par les Jeunes

Du samedi matin au lundi matin	155 €
--------------------------------	-------

Pour les locations des deux salles communales

Caution dégradation	750 €
Caution ménage	250 €
Forfait ménage mal ou non réalisé	70€ / heure de ménage réalisé par la commune

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les tarifs de location de salle tels que présentés ci-dessus,
- De conserver le tarif de 70€/ heure de ménage réalisé par la commune, à facturer ou à retenir de la caution lorsque le ménage n'a pas été ou mal été fait à l'issue du contrat de location

Résultat du vote : Pour, 9 ; Contre, 1 ; Abstention, 0, Décision : Adoptée

Pour extrait conforme

Le Maire, Ronan RIOU

